

« Le PDC, le trait-d'union entre les générations »

Programme 2018-2023



#PDC2018 suivez-nous :  

Petite note de lecture :

Ce programme comporte plusieurs parties qui peuvent être lues ensemble ou séparément, d'un coup ou à petites doses :

- **(A) Quelques lignes introductives générales concernant l'esprit de notre politique**
- **(B) Notre engagement en dix points, rapide résumé de nos principales propositions**

L'engagement du PDC s'adresse à chaque citoyenne et citoyen c'est pourquoi nous avons divisé nos propositions détaillées en quatre moments importants de la vie, à savoir les moments suivants :

- I. Nos engagements pour les premières années du quotidien des enfants, des jeunes et des familles de notre canton.**
- II. Nos engagements pour accompagner les personnes actives, soutenir notre tissu économique et préserver la sécurité de notre canton.**
- III. Nos engagements lors du moment délicat d'une rupture ou d'un changement dans son parcours professionnel ou personnel.**
- IV. Nos propositions pour accompagner nos aînés.**

« Agir pour le bien commun »

(A) Introduction

Dans un monde qui évolue et se transforme rapidement les électeurs sont de plus en plus méfiants vis-à-vis des partis politiques. Ainsi, dans certains pays le rejet de la classe politique traditionnelle s'est traduit par une abstention record et dans d'autres par un vote pour les extrêmes. Les électeurs ayant fait le choix de se tourner vers les extrêmes ont pourtant vite été déçus, que de belles promesses non tenues, que de propositions irréalistes et que de conflits et querelles inutiles là où les électeurs ne demandaient qu'une seule chose : agir pour le bien commun. Désormais la tendance semble s'inverser et dans de nombreux pays les citoyens font désormais le choix de se tourner vers les partis modérés, pragmatiques et équilibrés.

Le PDC a toujours eu à cœur de conduire une politique de centre droit en sortant des querelles et des postures idéologiques qui paralysent encore trop souvent notre canton. En tant que parti centriste nous cherchons constamment à **rassembler pour avancer** plutôt qu'à diviser pour stagner. Le PDC peut être défini en quelques sortes comme le trait d'union entre les différentes tendances. Pour agir nous croyons au pragmatisme et nous soutenons toutes les idées équilibrées qu'elles soient de gauche ou de droite n'a pas d'importance, l'important étant de pouvoir avancer concrètement et **travailler pour les Genevoises et les Genevois**.

Être un parti du centre-droit ne veut pas pour autant dire que le PDC n'a pas d'idées propres ou de valeurs. Au contraire, même si nous sommes ouverts au dialogue, nous croyons fermement qu'il est important de fonder notre politique sur plusieurs valeurs fondamentales comme la responsabilité individuelle, la solidarité, la promotion du bien commun et de la dignité humaine ainsi que l'importance d'avoir une économie forte pour un social fort.

Au centre de sa politique le PDC place **l'humain, la solidarité et la responsabilité individuelle**. Cette responsabilité signifie que chacun est libre et responsable de sa propre vie l'Etat ayant un rôle subsidiaire et ne pouvant pas tout faire. Le PDC reconnaît toutefois que l'Etat a un rôle à jouer pour pallier les insuffisances de la société ; ce rôle subsidiaire peut être comparé à un filet de sécurité. Ainsi, lors d'un coup dur ou face aux aléas de la vie, les citoyens sont en droit d'attendre que l'Etat puisse les aider à se relever et à réintégrer la vie active. En effet, chaque étape de la vie est accompagnée d'épreuves qu'il est parfois difficile de

surmonter seul ; le PDC s'engage donc pour une administration disponible, bienveillante, efficace et à l'écoute des besoins de chacun. L'Hospice général doit notamment être réformé afin de pouvoir fournir un service social à toutes les personnes dans le besoin en gardant à l'esprit que le but premier est d'aider ces personnes à retrouver progressivement le monde du travail.

Le PDC est conscient que toutes ces belles paroles ne servent à rien si elles ne sont pas traduites en **actions et propositions concrètes**. Pour pouvoir mettre en pratique nos engagements nous avons décidé, dans ce programme, de nous concentrer sur les moments clés de la vie des Genevoises et Genevois et des entreprises et PME de notre canton.

Nous sommes convaincus que ces propositions concrètes permettront de préparer notre canton à affronter l'avenir avec confiance et sérénité, car **un soutien dans un moment charnière est un investissement dans un avenir prospère**. Une population soutenue est une population confiante en ses politiques et en son Canton. Une population confiante, implique moins de blocages pour nos infrastructures et notre économie.

Dans ce moment charnière pour notre économie et l'avenir de notre canton, il est temps que la confiance entre les Genevois et leurs représentants politiques soit renouvelée afin de faire ensemble avancer Genève.

Ce programme propose donc d'accompagner les étapes d'une vie, de votre vie en proposant des mesures pour nos enfants et leurs familles, pour nos entreprises et l'économie genevoise. Ce programme constitue aussi la continuation de l'excellent travail effectué par nos deux conseillers d'Etat qui agissent concrètement : **Luc Barthassat** pour améliorer la mobilité et l'environnement des Genevoises et Genevois et, **Serge Dal Busco**, pour préserver les finances de notre canton et soutenir une économie génératrice de croissance et créatrice d'emplois permettant à l'Etat d'assurer les tâches, notamment sociales, qui sont les siennes.

« Le PDC à vos côtés tout au long des étapes de votre vie pour développer ensemble une Genève ouverte sur le monde, confiante en son avenir et prospère »

(B) 10 engagements concrets pour améliorer le quotidien des Genevoises et des Genevois

1. Lutter contre l'augmentation continue des primes d'assurances maladie en soutenant activement les initiatives sur la caisse de compensation cantonale et sur l'interdiction de siéger pour les élus fédéraux dans les conseils d'administration des caisses d'assurances maladie.

2. Soutenir la mise en place d'un congé parental au niveau genevois financé par la Confédération.

3. Inciter les communes à créer ou financer de nouvelles places de crèches afin de répondre aux besoins des familles et des parents qui travaillent. Le PDC s'engage pour une vraie politique familiale, en demandant l'adaptation des horaires de crèches et une ouverture tous les jours ouvrables de l'année civile, permettant aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale.

4. Redonner du pouvoir d'achat aux familles et à l'ensemble des Genevois en instaurant la déductibilité plafonnée à CHF 10'000.- des frais de crèche et en s'opposant à toute augmentation des impôts et des taxes des personnes physiques.

5. Repenser notre système d'éducation afin de mettre en place une école qui aide à réfléchir sur le monde et donne à nos enfants les outils techniques et intellectuels pour naviguer dans l'économie de demain en maîtrisant les nouvelles technologies. Notre économie se transforme ; le PDC Genève soutient une orientation professionnelle forte dès le cycle d'orientation ainsi qu'un renforcement de la formation des jeunes afin mieux de les préparer aux demandes du marché et de l'économie cantonale, sans oublier le potentiel fourni par les seniors qu'il s'agit de prendre en considération.

6. Offrir à nos enfants et petits-enfants un accès à une nourriture saine et locale et un environnement préservé. Le PDC s'engage pour une agriculture de proximité respectueuse de l'environnement. Pour lutter contre les effets néfastes et scientifiquement prouvés de la pollution de l'air sur la santé des humains le PDC soutient différentes mesures pour améliorer la qualité de l'air dans notre canton notamment par la création de zones à faibles émissions polluantes.

7. Favoriser l'accèsion à la propriété pour les jeunes familles et la classe moyenne en fixant des objectifs clairs pour augmenter la proportion de propriétaires (actuellement ce taux n'est que de 18% à Genève contre 40% en Suisse). Le PDC soutiendra le cautionnement des PPE à prix contrôlés ; mesure qui permettra notamment d'aider les jeunes familles à accéder à la propriété.

8. Promouvoir une mobilité cohérente et équilibrée afin de pouvoir se rendre à l'école, au travail ou à ses activités facilement et sans perte de temps. Pour que les Genevoises et les Genevois puissent se déplacer de manière efficace en misant sur la complémentarité des modes de transports le PDC soutient une modernisation du réseau genevois et une anticipation des besoins futurs. Le parti soutient aussi une mise en œuvre rapide de la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée plébiscitée par les électeurs en juin 2016 et prévoyant notamment un soutien aux transports publics, aux itinéraires de mobilité douce et à la fluidification des principaux axes routiers du canton.

9. Soutenir les PME et les entreprises de notre canton pour une économie créatrice d'emplois. Le PDC soutient la facilitation des étapes de création d'une entreprise, notamment à travers la création d'un formulaire unique en ligne ; stabilité, simplification et modernisation de notre législation sont indispensables. Le parti s'engage en outre pour la réforme des entreprises portée par notre Conseiller d'Etat et souhaite la mise en place d'une imposition de toutes les entreprises du Canton aux alentours de 13%.

10. Lutter contre le chômage des seniors en réformant la législation pour que les charges salariales soient diminuées à partir de 55 ans. Même si la proportion des plus de 55 ans en activité a augmenté fortement depuis 1991, le taux de chômage frappant cette catégorie de la population a plus que triplé au niveau suisse et Genève ne fait malheureusement pas exception. Le PDC souhaite donc la mise en place de mesures pour encourager l'embauche des employés âgés entre 55 et 65 ans, mais aussi le développement de la formation continue afin de pouvoir faire face aux changements technologiques et aux nouvelles exigences du monde du travail.

I. Nos engagements pour accompagner au quotidien les enfants, les jeunes et les familles de notre canton.

Les premières années...

1. Mise en place d'un congé paternité/parental au niveau genevois.

La naissance d'un enfant est une étape déterminante dans la vie des familles, il est nécessaire de permettre aux deux parents de s'investir en adaptant notre droit cantonal à la mise en place d'un congé paternité, puis d'un congé parental.

Dans un premier temps, le PDC soutient l'initiative fédérale pour un congé paternité déposée en 2017. Un vote positif permettra de débloquer la situation au niveau cantonal. Dans un deuxième temps, le PDC soutiendra la mise en place d'un congé parental financé par la Confédération, sans augmentation des charges sociales.

2. Mise en place d'un plan directeur cantonal des places de garde.

La prospérité de notre canton dépend de la capacité de sa population à participer activement à son économie. Une des premières étapes est d'assurer aux jeunes parents un retour à leur emploi en garantissant une place de garde, en crèche ou avec une solution alternative pour leur enfant. Le PDC encourage donc :

- le soutien aux communes pour toute création de places de garde, crèche, espaces de vie enfantine, accueil familial de jour etc. ;
- la réflexion autour de partenariats avec les entreprises de notre canton.

3. Redonner du pouvoir d'achat aux familles de la classe moyenne en instaurant une déductibilité des frais de crèches, plafonnée à CHF 10'000.-

La classe moyenne voit ses revenus diminués petit à petit. Il est donc temps de lui redonner du pouvoir d'achat. Cette mesure permettra d'encourager les parents ; qui le souhaitent, à travailler mieux concilier vie familiale et rythme professionnel.

4. La mise en place d'une véritable politique du logement pour les familles et la classe moyenne.

Le canton n'arrive pas à construire suffisamment de logements pour ses enfants, mais surtout il ne parvient pas à construire des logements accessibles aux familles de la classe moyenne, soit celles qui ne rentrent juste pas dans les barèmes pour des aides, et pour lesquelles le prix des loyers actuels plombe leur budget. Pour défendre les familles et toutes les classes moyennes le PDC soutient donc :

- le cautionnement des PPE à prix contrôlés pour aider les jeunes familles à accéder à la propriété ;
- l'introduction dans le PAV, afin de pouvoir le financer, des appartements PPE en pleine propriété, à prix contrôlés, destinés aux classes moyennes et favorisant ainsi une vraie mixité sociale ;
- la mise en place de mesures par l'Etat pour faciliter l'accès à la propriété pour les familles. Le PDC est favorable à la création d'un compte épargne-logement défiscalisé avec un plafond maximum de CHF 100'000.- limité dans le temps afin d'encourager et faciliter la constitution de fonds propres pour l'accès à la propriété ;
- la lutte contre les abus qui privent les familles genevoises de certains logements et participent à la pénurie (contrôle plus strict des sous-locations Airbnb à l'image de nombreuses villes touristiques en Europe, et lutte contre les logements vides) ;
- la densification, du bâti, des grands projets et des zones déjà déclassées afin de préserver nos terres agricoles, les zones villas et les espaces verts pour les générations futures ;
- une conception différente des nouveaux quartiers en pensant d'abord à la création des espaces publics. La construction doit s'inscrire dans un espace pensé, où la qualité de vie et les espaces verts doivent être priorités. Le PDC est favorable à la création de nouveaux logements s'inscrivant dans un cadre de vie agréable doté d'espaces publics pour favoriser les échanges et le bien-vivre ensemble ;
- introduire plus de souplesse dans les diverses réglementations et pratiques administratives, afin d'optimiser la qualité dans les projets de construction.

5. Pour les générations futures et une meilleure qualité de vie, le PDC s'engage à préserver notre environnement et favoriser une agriculture locale et de proximité en soutenant nos agriculteurs.

Le PDC s'engage dans toutes les actions favorisant une agriculture de proximité, respectueuse de l'environnement, assurant en priorité l'approvisionnement alimentaire du canton et de la région et encourage les actions concrètes contre le gaspillage alimentaire et pour une production diversifiée. Pour soutenir nos agriculteurs le PDC s'engage pour que l'excès de bureaucratie demandé à nos paysans soit diminué, tant au niveau cantonal que fédéral.

Afin de préserver l'environnement le PDC propose également de :

- combattre la pollution de l'air et ses effets négatifs pour la santé, en soutenant notamment la création de zones à faibles émissions polluantes ;
- mieux lutter contre la pollution de l'aéroport sans entraver son développement en augmentant la surtaxe bruit et en introduisant une compensation carbone modeste sur les billets d'avion au départ de Genève. En plus de lutter contre la pollution ces mesures permettront de financer des projets pour les riverains de l'aéroport ;
- développer l'agriculture urbaine pour permettre à chacun de produire ses propres légumes ;
- exploiter les toits plats au bénéfice de la production d'énergie et de la biodiversité en changeant la loi pour que chaque mètre carré de verdure perdu en surface soit compensé par des toits ou des façades végétalisées (en suivant notamment l'exemple de la ville de Bâle) ;
- soutenir le tri des déchets et le développement de la poubelle verte afin de combattre l'introduction de la taxe poubelle ;
- créer des aménagements urbains favorisant la végétation pour améliorer la qualité de vie des Genevoises et des Genevois.

« Pour une école qui offre à nos enfants les outils permettant d'approcher avec confiance les transformations technologiques qui impactent notre société »

6. Une école exigeante qui lutte contre les inégalités sociales et aide à réfléchir sur le monde.

Le PDC soutient un système scolaire favorisant la mobilité sociale, en donnant à tous les enfants les mêmes chances, tout en augmentant ses exigences. Pour ce faire, le PDC soutient des places garanties en crèche dès 3 ans. Le PDC soutient aussi l'intégration d'un cursus de philosophie et de réflexions dès la 1^P afin de préparer les enfants à une vie engagée civiquement et les rendant capables d'esprit critique.

Le PDC est convaincu que des élèves ayant appris dès le plus jeune âge à se questionner, à argumenter par oral ou écrit et à lire des textes parfois complexes feront des adultes mieux préparés dans leur vie citoyenne et professionnelle. Le parti soutient aussi dans ce cursus l'introduction, dès l'école primaire de l'enseignement aux faits religieux, et de modules de prévention plus importants.

7. Une école qui encourage le sport.

Afin de lutter contre la sédentarité et les risques d'obésité, mais aussi d'aider nos jeunes à mieux se sentir dans leur corps (et peut-être ainsi améliorer leur réussite scolaire), le PDC souhaite encourager le développement du sport à l'école en encourageant notamment la troisième heure de sports.

8. Une école qui renforce l'enseignement des langues étrangères afin d'offrir un véritable bagage à nos enfants.

Pour renforcer notre cohésion nationale mais aussi pour permettre à nos enfants d'être compétitifs sur le marché du travail et de se sentir à l'aise dans un monde de plus en plus globalisé, il est nécessaire de renforcer l'enseignement des langues nationales et étrangères. Pour ce faire le PDC soutient :

- les échanges réguliers d'écoliers dans d'autres régions du pays (italophones ou germanophones) au moins une fois par année.
- La création de véritables laboratoires de langues à l'école avec de professeurs de langue maternelle étrangère ;
- la mise en place progressive d'une école bilingue afin que les élèves puissent bénéficier de l'enseignement d'une langue étrangère dans différentes matières ;
- le développement de l'immersion linguistique en encourageant la mise en place d'un séjour à l'étranger d'un semestre avant la maturité afin de maîtriser une seconde langue (allemand, anglais, italien, espagnol, etc.) et en soutenant les programmes d'échanges de professeurs (entre la Suisse romande et la Suisse alémanique) pour promouvoir la mobilité des enseignants qui souhaitent renforcer leurs compétences linguistiques.

9. Une école qui donne à nos enfants les outils pour naviguer dans l'économie de demain.

La manière d'enseigner doit être repensée afin de donner à l'Ecole la capacité suffisante pour pouvoir enseigner à nos jeunes les outils techniques, mais aussi réflexifs afin de disposer des capacités nécessaires pour s'ouvrir aux changements technologiques et es maîtriser. Afin de préparer nos enfants aux nouveaux besoins de l'économie et aux changements technologiques le PDC soutient :

- les investissements visant à favoriser la mutation technologique de nos écoles ;
- la formation de nos enfants aux défis et dangers de ces nouveaux outils techniques ;

- l'inscription dans les plans de cours des écoliers genevois de la programmation informatique dès la primaire ;
- une école ouverte et curieuse sur le monde des entreprises en rendant notamment obligatoire les stages en entreprise au Cycle d'Orientation ;
- notre Université afin d'en faire un pôle d'excellence et de rayonnement tout en la mettant en adéquation avec les besoins du monde de l'entreprise.

10. La mise en place systématique dans les plans de développement urbain d'espaces de jeux et de liberté pour les enfants.

Le PDC soutient l'autonomisation des enfants en proposant une urbanisation plus à l'écoute de leurs besoins, notamment de liberté. Les adolescents et jeunes adultes ont aussi besoin d'espaces de liberté pour pouvoir exprimer leur créativité, bouger et se réunir. Le parti souhaite donc que l'Etat réfléchisse à une véritable politique du monde de la nuit afin d'offrir des espaces pour faire la fête et s'amuser à nos jeunes en harmonie avec le voisinage.

11. Offrir à nos enfants et petits-enfants un cadre de vie vert et non pollué.

Le PDC s'engage pour soutenir la protection de la biodiversité sur l'ensemble du territoire, dans nos forêts, dans nos réserves naturelles et nos cours d'eau, en zone agricole et dans nos zones urbanisées. Après étude des contextes il combattra toutes nuisances liées aux bruits, à la pollution, aux pesticides et aux perturbateurs endocriniens afin d'offrir à nos enfants, nos petits-enfants et aux Genevoises et Genevois un cadre de vie agréable et préservé.

Une formation pour une meilleure chance à l'emploi

12. Un cycle qui oriente enfin.

Le PDC entend rendre au cycle d'Orientation sa vocation première, celle d'offrir une véritable orientation professionnelle à nos jeunes. Il s'agit de privilégier un enseignement autant général, que professionnel en collaboration avec les entreprises du canton, notamment sous la forme de stages et d'un rapport de stage de fin d'études.

En arrivant sur le marché du travail nos jeunes sont confrontés à une forte concurrence externe. Pour lutter plus efficacement contre le chômage des jeunes diplômés il est donc important que le cycle puisse, en partenariat avec les entreprises locales, offrir des cours pour mieux préparer nos jeunes à « se mettre en valeur » et à s'orienter sur le marché de l'emploi. Le PDC est aussi favorable à l'obligation d'effectuer un stage en entreprise pour tous les élèves du cycle d'orientation afin d'aider nos jeunes à mieux s'orienter mais aussi les rapprocher et sensibiliser au monde de l'entreprise.

13. Investir massivement dans les lieux de formation et pour des places de stage.

Certaines filières, notamment dans les métiers de la santé, ne peuvent pas former suffisamment de professionnels, faute de lieux de formation assez grands et de places de stage. Il est temps d'investir massivement pour s'assurer que demain, nous n'aurons plus besoin d'aller chercher des compétences à l'étranger, faute de trouver suffisamment de talents locaux. Le PDC soutient une stratégie de formation incluant les métiers de demain, ainsi qu'une meilleure reconnaissance des stages et de l'expérience professionnelle acquise.

14. Généraliser une bourse pour les entreprises formatrices.

L'apprentissage est l'un des meilleurs moyens de concilier une formation d'excellente qualité et de garantir une meilleure chance à l'emploi. Les entreprises formatrices doivent beaucoup investir en termes de temps et de moyens financiers pour prendre en charge un apprenti. Le PDC soutient la mise en place d'une gratification financière unique pour les PME engageant un/e apprenti/e ainsi que l'allègement des exigences bureaucratiques à l'égard des maîtres de stage.

15. Donner aux étudiants des formations universitaires généralistes une vraie chance d'emploi.

Les jeunes diplômés de formations généralistes ont souvent de la difficulté à trouver un premier emploi après leurs études, sans passer par le chômage ou de longues périodes de stages souvent non rémunérés.

Le PDC propose la création de contrats d'étudiant, non subventionnés, partenariats gagnant-gagnant entre l'Université et des entreprises afin de permettre aux étudiants d'acquérir une expérience valable, à temps partiel pendant leurs études. L'Université doit mieux encore renforcer ses liens avec l'économie privée afin de développer des mécanismes d'anticipation pour les filières créatrices d'emplois et répondre aux besoins de notre économie, de nos entreprises et PME.

« Pour une formation innovante et adaptée aux besoins de notre économie, permettant à nos jeunes de disposer d'un bagage complet et adapté à la réalité du monde du travail, afin de trouver plus facilement un emploi »

« Pour développer les possibilités de stages et renforcer ainsi l'expérience de nos jeunes »

II. Nos engagements pour accompagner les personnes actives, soutenir notre tissu économique et préserver la sécurité de notre canton

1. Faciliter et soutenir activement les étapes de création d'une petite entreprise.

Actuellement, créer une start-up à Genève est synonyme de bureaucratie lourde, sans incitations et sans avantages fiscaux et en absence de loi pour promouvoir l'innovation. Il est important de combler ce retard afin de créer un véritable écosystème de start-up qui profitera à toute l'économie de notre canton.

Le PDC soutient la mise en place de conditions-cadre pour mieux soutenir la création des start-ups, notamment en créant un formulaire en ligne unique qui permette de créer son entreprise rapidement, et entièrement en ligne, à l'image de ce qui se fait par exemple en Estonie. Ceci permettra de simplifier les démarches pour nos entrepreneurs et d'éviter les nombreux allers-retours administratifs.

2. Garantir une stabilité juridique pour les entreprises, tout en modernisant notre législation.

Pour maintenir les emplois à Genève, il est nécessaire de garantir une stabilité juridique aux entreprises. Le PDC s'engage à maintenir un dialogue important avec ces dernières afin de proposer ensemble des solutions garantissant la prospérité de Genève. Le PDC s'engage aussi à stopper définitivement l'inflation normative en proposant la règle « one-in-one-out » pour les réglementations spécifiques à un domaine. Cette règle exige l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi, soit obligatoirement accompagnée de l'abolition d'une autre loi. Pour chaque nouvelle loi, une ancienne doit être abrogée, ainsi le PDC propose d'ajouter une date d'expiration pour les nouvelles lois afin de disposer d'une législation efficace et adaptée aux changements de l'économie.

Enfin, le PDC souhaite faciliter et accélérer l'accès aux autorisations délivrées par l'Etat en inversant le « fardeau de la preuve ». Pour ce faire le parti suggère d'autoriser les établissements (LRDBHD) à ouvrir et exploiter, à titre provisoire, pour autant qu'ils obtiennent les autorisations feu/incendie et hygiène qui assurent la sécurité des clients. Les autres préavis et autorisations pouvant être obtenus après la mise en service / l'ouverture.

3. Pour un Etat efficace et attentif aux PME et aux différentes entreprises de notre région.

Pour un Etat efficace et attentif aux besoins des PME et entreprises de notre région le PDC milite pour :

- une véritable réflexion afin de mettre en place des réformes en profondeur de l'Etat ;
- un examen automatique des dépenses nouvelles par politique publique lors de la procédure budgétaire. Chaque dépense nouvelle proposée par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil devant faire l'objet d'une analyse, ainsi qu'un examen périodique de l'efficacité des lois ;
- l'introduction d'un outil d'analyse d'impact de la réglementation visant à examiner systématiquement les impacts économiques des projets législatifs du Canton ;
- une imposition de toutes les entreprises du canton aux alentours de 13% ;
- une mise en œuvre des accords bilatéraux et de la libre circulation des personnes, qui tienne compte en particulier des besoins spécifiques de l'économie genevoise en main-d'œuvre étrangère ;
- la promotion d'une politique de concurrence saine dans l'attribution des marchés publics en pondérant l'importance donnée au prix afin que les investissements publics bénéficient d'avantage aux PME locales.

« Pour un Etat qui facilite et simplifie la vie de nos entrepreneurs afin de développer une économie forte et créatrice d'emplois »

4. Soutenir la nouvelle réforme fiscale pour les entreprises afin de soutenir l'investissement dans l'emploi.

La nouvelle réforme fiscale est importante car elle aura un impact positif sur la création d'entreprises, en réglant les différences entre les PME et les multinationales. Cette réforme renforcera nettement la Suisse comme lieu d'implantation pour la recherche, car la réforme prévoit des allègements fiscaux pour les entreprises qui investissent dans la recherche et le développement. Le PDC soutient donc pleinement la nouvelle réforme fiscale des entreprises telle que prévue dans le projet genevois, un projet équilibré qui tient compte des intérêts de la population et de notre économie.

5. Soutenir l'ouverture de Genève et de la Suisse vers l'Europe afin de garantir notre prospérité économique.

Le PDC est favorable à la mise en place d'une politique proactive à Berne afin d'obtenir le soutien financier et diplomatique de la Confédération pour la Genève Internationale et les différents gros projets liés au développement de notre canton.

6. Promouvoir un développement équilibré de l'aéroport de Genève en étroite concertation avec les communes environnantes.

L'aéroport international de Genève est absolument nécessaire pour le dynamisme et le bon fonctionnement de l'économie de notre canton. Le PDC Genève soutient donc pleinement un développement équilibré de notre aéroport afin de répondre aux besoins de toute la région. Afin de permettre un développement harmonieux et équilibré le parti soutient aussi l'augmentation de la surtaxe bruit et l'introduction d'une compensation carbone modeste sur les billets d'avion au départ de Genève. En effet, en plus de lutter contre la pollution, ces mesures permettront aussi de financer des projets utiles pour les riverains de l'aéroport.

« Pour une politique proactive de notre canton, afin de mieux défendre nos intérêts à Berne »

7. Mobilité : rattraper le temps perdu et anticiper les besoins futurs, notamment en soutenant la traversée du lac, afin que les entreprises et les Genevois puissent se déplacer plus rapidement dans le canton.

Afin de favoriser et développer la mobilité dans notre canton le PDC soutient notamment :

- le développement d'infrastructures de qualité. Ces infrastructures sont nécessaires pour soutenir nos entreprises et notre économie mais aussi pour diminuer le temps passé dans les bouchons ;
- la traversée du lac. Cette traversée permettra d'éviter que tout le trafic passe par le centre ville et désengorgera donc plusieurs rues (Pont du Mont-Blanc, rue de Lausanne) en améliorant ainsi la qualité de l'air et la qualité de vie en ville ;
- le développement de l'offre de transport public et la fluidification de tous les modes de transport ;
- le développement du réseau ferroviaire sur l'axe Cornavin, Vernier, Meyrin, Satigny la Plaine en vue d'augmenter les cadences au ¼ d'heure sur cet axe et d'élargir l'offre de mobilité ;
- la mise en œuvre rapide la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée plébiscitée par les électeurs et portée par notre Conseiller d'Etat ;
- la mise en place d'une autorisation de stationner gratuitement entre 12h et 14h afin de faciliter l'accès aux commerces locaux et lutter contre le tourisme d'achat.

8. Mettre en œuvre une véritable égalité salariale entre femmes et hommes.

Malgré de nombreux progrès au cours de ces dernières années, les femmes continuent de gagner presque 20% de moins que les hommes dans différents secteurs et les distorsions salariales sont supérieures en Suisse à la moyenne européenne. Alors que le principe d'égalité est inscrit dans la Constitution, cette situation n'est pas normale et le PDC souhaite que l'amélioration de l'égalité salariale devienne clairement un objectif de l'Etat. Pour ce faire le parti demande d'améliorer la transparence des systèmes salariaux et d'augmenter les contrôles et les sanctions de l'Etat.

« Développer la mobilité en anticipant les besoins futurs des Genevoises et Genevois »

Agir efficacement pour la sécurité au quotidien

9. Favoriser la présence des policiers sur le terrain.

Le PDC est convaincu de la nécessité de favoriser la présence visible des policiers sur le terrain afin qu'ils puissent accomplir leur tâche première, à savoir, assurer la sécurité des personnes et des biens.

10. Prévenir l'émergence de l'extrémisme sous toutes ces formes.

Le PDC milite pour que l'Etat lutte efficacement contre l'extrémisme et empêche ce dernier de gagner du terrain dans les communes de notre canton. Pour ce faire le parti soutient notamment :

- la mise en œuvre d'une loi sur la laïcité qui respecte la liberté de religieuse de chacun ;
- le maintien et le développement du dialogue interreligieux entre l'Etat et les communautés religieuses.

11. Lutter contre la traite des êtres humains et la prostitution illicite.

Le PDC est très préoccupé par la traite des êtres humains et la prostitution illicite qui s'apparentent à une forme d'esclavage moderne et constituent une des formes les plus graves de criminalité contemporaine. Ce phénomène ne touche malheureusement pas que les pays étrangers, mais aussi notre canton. Le PDC souhaite non seulement renforcer la lutte contre la traite des êtres humains et la prostitution illicite mais aussi la collaboration entre les associations qui luttent contre ce fléau, la police et la police fédérale (FEDPOL).

« Pour une société ouverte, tolérante, qui lutte contre toutes les formes modernes d'esclavage »

12. Améliorer la sécurité la nuit tout en luttant contre la pollution lumineuse.

Le PDC s'engage et lutte contre le sentiment d'insécurité la nuit en améliorant l'éclairage des rues. Un éclairage plus ciblé et mieux dirigé permet de mieux voir et de protéger les piétons, et aussi de lutter contre la pollution nocturne qui affecte négativement l'environnement (en perturbant la faune et la flore) et impacte la qualité de sommeil des humains.

III. Nos engagements au moment délicat d'une rupture ou d'un changement dans son parcours professionnel ou personnel

1. Soutenir un système d'assurance-maladie qui ne fait pas de la santé un luxe.

La classe moyenne a de plus en plus de mal à payer ses primes d'assurance maladie. De plus en plus de citoyens renoncent donc à se rendre chez le médecin et à se soigner afin d'éviter certains coûts supplémentaires qu'ils ne pourraient pas assumer

Le PDC milite donc pour :

- un changement dans le système des caisses maladie, allant notamment dans le sens de plus de transparence ;
- freiner la hausse des primes d'assurance-maladie. En tant que membre du comité d'initiative le PDC soutiendra activement les initiatives sur la caisse de compensation cantonale et sur l'interdiction de siéger, pour les élus fédéraux, dans les conseils d'administration des caisses d'assurances maladies ;
- le lancement par le PDC suisse d'une initiative sur un mécanisme de limitation de l'augmentation des primes.

2. Adapter la loi sur le chômage aux réalités des indépendants.

La Suisse n'encourage pas assez l'entrepreneuriat. Encourager à se lancer, c'est aussi apporter une solution quand les choses ne fonctionnent pas. Dans un monde en pleine mutation, il est vital de soutenir les personnes innovantes afin de ne pas se laisser distancer par d'autres pays dans lesquels l'entrepreneuriat et l'innovation sont fortement soutenus et encouragés.

Le PDC soutient donc la création d'une loi permettant aux personnes perdant leur emploi de bénéficier du droit au chômage, tout en leur permettant de se lancer et de créer leur société en tant qu'indépendant,

3. Investir plus et plus rapidement pour les personnes peu formées et lutter contre le dumping salarial.

Les personnes peu formées, perdantes de notre économie, ont de la difficulté à retrouver un emploi une fois au chômage. Il est absolument nécessaire d'investir plus et plus vite pour que ces personnes effectuent une formation certifiante leur redonnant une chance sur le marché de l'emploi. Il est également primordial que les personnes bénéficiant d'une mesure ou d'un emploi de solidarité puissent profiter d'un fort soutien pour la formation et la réorientation.

Le PDC soutient également une protection des travailleurs contre le dumping salarial, à travers un partenariat social renforcé dans tous les secteurs économiques à risque. A cet effet il encourage le renforcement des compétences de l'OCIRT afin de lutter contre la sous-enchère salariale et le développement inquiétant des travailleurs pauvres.

Notre parti considère anormal et injuste que certaines personnes travaillant à 100% soient contraintes de demander des aides de l'Etat car elles ne gagnent pas assez pour vivre décemment. Le parti encourage donc l'Etat à intervenir afin de favoriser la mise en place de conventions collectives et de mesures visant à lutter contre les emplois précaires.

Pour faire face à la transformation de notre économie (développement des nouvelles technologies et de la robotisation, hausse des emplois précaires et du travail à temps partiel, augmentation des inégalités, mais aussi difficulté à trouver un emploi stable après ses études, etc.) le PDC milite pour le besoin de trouver des solutions alternatives afin d'assurer la dignité de tous et (re)valoriser le travail (introduction d'un revenu de base, développement de l'économie de partage et de l'économie circulaire, utilisation des

nouvelles technologies, etc.). Le parti souhaite entamer une réflexion large et novatrice afin d'assurer un salaire juste à nos citoyens tout en luttant contre la perte de valeur du travail et la paupérisation grandissante de certains salariés. Le PDC estime que nos élus et l'Etat ont également leur rôle à jouer pour un virage économique réussi et duquel Genève sortira gagnante.

4. Se donner comme objectif de législature de pouvoir faire toutes les démarches administratives avec l'Etat en ligne et d'augmenter l'efficacité de l'Etat.

Afin d'augmenter l'efficacité de l'Etat et mieux servir la population le PDC milite pour :

- une remise en question des processus au sein de l'Etat en donnant des mandats à des entreprises ou prestataires innovants, venant de l'économie privée et pouvant grâce à leurs compétences questionner le fonctionnement de l'Etat et de son administration ;
- un basculement des différents services de l'administration vers le numérique tout en maintenant un service d'accompagnement pour les personnes qui le nécessitent ;
- un objectif « zéro papier » au sein de l'administration à l'image de certaines grandes entreprises innovantes et responsables ;
- supprimer les doublons entre les communes et le canton.

« Pour lutter contre la hausse continue des primes d'assurance-maladie, car la santé ne doit pas être un luxe »

5. Aider ceux qui en ont besoin en rendant accessibles les démarches pour obtenir des Prestations Complémentaires Familiales et en réformant l'organisation l'Hospice Général.

Pour ce faire, le PDC soutient une réforme de l'Hospice Général pour retrouver un véritable service social et mieux accompagner les personnes dans leurs démarches. Dans un canton comme Genève, il est choquant de constater que l'Hospice Général n'est, par exemple, plus capable de fournir un service social à toute personne dans le besoin. Le PDC s'engage donc pour une administration disponible, bienveillante et à l'écoute des besoins de chacun. Le parti milite aussi pour que le social soit mieux assumé par les communes. En effet, pour avoir un système social efficace et capable de répondre rapidement aux besoins des bénéficiaires, il est important d'avoir un fort lien de proximité. Pour la grande majorité des bénéficiaires ce lien se construit principalement au niveau des communes mais est absent (ou presque) au niveau de l'Etat, ce qui rend les services de ce dernier moins efficaces pour accompagner et soutenir les personnes dans leurs démarches.

6. Faire de la lutte contre le chômage des seniors une priorité.

Même si la proportion des plus de 55 ans en activité a augmenté fortement depuis 1991, le taux de chômage frappant cette catégorie de la population a plus que triplé au niveau suisse et Genève ne fait malheureusement pas exception. Le PDC soutient donc :

- la mise en place de mesures pour encourager l'embauche des employés âgés entre 55 et 65ans en modifiant la législation pour que les charges salariales soient diminuées à partir de 55 ans afin de favoriser l'embauche des employés de plus de 55 ans ;
- le développement de la formation continue afin de pouvoir faire face aux changements technologiques et aux nouvelles exigences du monde du travail ;
- La mise en place de modèles flexibles et innovants en faveur des salariés âgés, surtout parmi les petites et moyennes entreprises (PME), en s'appuyant notamment sur la réduction progressive du temps de travail et le partage de poste à temps partiel entre un collaborateur âgé et un plus jeune.

« Pour une société qui lutte contre le chômage des seniors et ne laisse personne de côté »

7. Faciliter / améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap à Genève.

Le PDC milite pour améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap notamment dans la scolarité, la formation professionnelle et sur le marché du travail. Pour ce faire, le parti proposera et soutiendra différentes mesures visant à favoriser l'inclusion et développer l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

IV. Nos engagements pour accompagner nos aînés

1. Favoriser le maintien à domicile.

Le PDC soutient une réforme profonde du système de maintien à domicile et du fonctionnement du réseau. Le PDC demande une meilleure adaptation des appartements aux technologies liées à la vieillesse, sous la forme d'aides financières accordées au propriétaire voire au locataire du logement. Le parti souhaite en outre la mise en place d'un réseau permettant une hospitalisation à domicile efficace

2. Soutenir les proches aidants.

En augmentant les places de vacances pour les personnes âgées, en offrant des solutions de soutien quotidien, notamment en créant un hôtel des patients en cas d'hospitalisation, et en leur donnant un bonus fiscal, afin que leur travail soit mieux reconnu. Le PDC soutient aussi la mise en place d'un droit au répit pour les proches aidants afin de leur permettre de se reposer ou de dégager du temps. Il est primordial de mieux reconnaître le rôle important joué par les proches aidants.

3. Avec les moyens libérés par la digitalisation des démarches administratives, réaffecter des fonctionnaires à l'accompagnement de nos aînés dans leur vie quotidienne.

Le PDC considère qu'il est important de veiller à ce que les aînés obtiennent l'information, les services et les prestations nécessaires et qu'ils puissent obtenir l'aide de fonctionnaires lorsque ceci est nécessaire afin de les accompagner dans les différentes démarches administratives.

4. Conserver les structures permettant de créer du lien social et promouvoir les établissements intergénérationnels.

Le PDC soutient la création d'établissements intergénérationnels afin de favoriser les contacts entre les différentes populations d'âges et pouvoir mieux entourer nos aînés dans la lutte contre la solitude et l'ennui.

5. Approfondir la répartition des tâches entre le Canton et les communes, afin de pouvoir travailler sur des prestations nécessaires avec le bon interlocuteur (ex : ouverture des bibliothèques le soir et le dimanche, création de fonds de solidarité pour les appareils auditifs et lunettes dans les communes, etc.)

6. Lutter contre les mauvais traitements envers les aînés en développant la sensibilisation des proches aux attitudes non respectueuses. Le PDC demande notamment que la formation des soignants sensibilise au respect des personnes LGBT/QI.

« Pour améliorer l'accompagnement des aînés dans leur vie quotidienne »



« Le parti du bien commun »

#PDC2018 suivez-nous  